Les petits emballages en aluminium et acier se recyclent



A compter du 1er mars, de nouvelles consignes de tri entrent en vigueur pour les 129 communes du territoire du SIREDOM. Désormais, vous pourrez trier les emballages légers et souples en aluminium et acier dans votre bac à couvercle jaune : capsules, couvercles, bouchons, opercules, dosettes de café en métal ainsi que les feuilles d'aluminium...

Avec un taux de recyclage de 32%, l'aluminium fait partie des matériaux d'emballages les moins bien valorisés comparé au taux global de recyclage des emballages ménagers de 67%. Pourtant, les bénéfices écologiques et économiques de la valorisation de l'aluminium et de l'acier sont indéniables puisqu'ils présentent l'avantage d'être recyclables à 100% et ce à l'infini. De plus, 95% de l'énergie nécessaire pour produire l'aluminium primaire est ainsi économisée.

Plus de tri pour plus de recyclage

C'est pourquoi, le SIREDOM, Syndicat de traitement des déchets sud-francilien, s'est engagé dans le « Projet métal » mis en place par Eco-Emballages, l'Association des Maires de France et le Club de l'Emballage Léger en Aluminium et en Acier qui vise à améliorer le recyclage des emballages métalliques et simplifier le geste de tri pour les habitants.

Ainsi en plus des cannettes, boîtes de conserves et aérosols non dangereux, les capsules, couvercles, bouchons, opercules, dosettes de café en métal, feuilles d'aluminium mais aussi tubes de crème et autres emballages métalliques de petits fromages seront à jeter dans le bac jaune pour suivre le circuit des déchets recyclables...

Séparés mécaniquement sur la chaîne de tri du Centre Intégré de Traitement des Déchets (CITD) de Vert-le-Grand, les emballages en acier et en aluminium prendront la direction des usines de recyclage pour renaître sous forme de nouveaux emballages et d'objets tels qu'ustensiles de cuisine, outils, pièces automobiles et produits pour l'industrie.

Des avantages environnementaux et économiques

Cet engagement est dans la continuité logique des objectifs du SIREDOM de recycler toujours plus de déchets afin de réduire l'incinération et l'enfouissement, modes de traitement plus coûteux.

C'est aussi parce que les équipements récupérer nécessaires pour ces petits emballages sont déjà installés sur la chaine de tri du CITD de Vert-le-Grand depuis 2011. Ainsi, ce nouveau dispositif ne nécessite pas d'investissements importants et les tonnages d'emballages en acier et aluminium ont augmenté significativement (voir encadré). En plus du bénéfice environnemental, le tri de ces déchets va générer de nouvelles recettes pour le SIREDOM, donc pour ses collectivités adhérentes et in fine pour les habitants.

Témoignage

« Nous avons ajouté un courant de Foucault et un Overband* sur les refus de tri pour récupérer les emballages en aluminium et en acier. En conséquence, les performances attendues sur la captation des emballages en aluminium et en acier ont été obtenues. Pour exemple, le tonnage d'emballages en aluminium recyclé en 2009 était de 48 tonnes. Il est passé à 89 tonnes en 2012 et 103 tonnes en 2013. Suite à la mise en place de ces équipements et au renforcement des performances de la chaîne de tri, il est apparu opportun d'étudier la possibilité d'étendre les consignes de tri au tout métal, projet soutenu par le CELAA, l'AMF et Eco-Emballages. »

Xavier Dugoin, Président du SIREDOM (91)

*séparateurs magnétiques

Le SIREDOM, Agence Sud-francilienne de Valorisation des Déchets, traite et valorise les déchets de 748 000 habitants de l'Essonne et de Seine-et-Marne au bénéfice de 129 communes.

Plus d'infos sur www.siredom.com

